

| | ☀ | ☁ | 🌧 |
|--------|----|---|---|
| MER 12 | 8 | 0 | 0 |
| JEU 13 | 9 | 0 | 0 |
| VEN 14 | 14 | 1 | 1 |
| SAM 15 | 13 | 0 | 0 |
| DIM 16 | 12 | 0 | 0 |
| LUN 17 | 13 | 0 | 0 |

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

Le stade "pleine floraison" est atteint sur la majorité des parcelles. Quelques parcelles plus en retard sont au stade "début floraison" (Syrah, Loin de l'oeil, Mauzac). La floraison se termine sur les parcelles les plus avancées de Gamay, Chardonnay et Merlot.

La semaine dernière les précipitations ont été significatives, le cumul se situe entre 13 et 22mm suivant les secteurs.

MILDIU

Analyse de risque

Observation:

De nouveaux symptômes apparaissent sur feuilles et sur grappes dans les témoins non traités. Sur un Loin de l'oeil à Lisle sur Tarn 8% des ceps présentent au moins une feuille avec symptômes et 2 grappes sur 100 sont attaquées.

Dans le vignoble des symptômes sont également observés de manière sporadique sur feuilles et sur grappes, ils seraient issus des contaminations de fin mai.

Modélisation :

La semaine dernière des contaminations de masse ont été modélisées en tous secteurs au cours des pluies des 5, 9 et 10 juin. Le cumul de pluie nécessaire pour engendrer de nouvelles contaminations se situe entre 3 et 6mm.

La pression reste faible sur le secteur de Castanet, elle devient moyenne sur les secteurs de Cunac et Gaillac et devrait rester forte sur les autres secteurs.

Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques, la pression diminue en l'absence de pluie.

De nouveaux symptômes devraient apparaître suite aux pluies du 5 et 10 juin. Les pluies d'hier ont pu être localement contaminantes.



Préconisations

Surveillez les pluies car le seuil de déclenchement des contaminations est possible à partir de 3 à 6mm. La sensibilité est maximum au stade "floraison". Intervenez avant les épisodes pluvieux prévus, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

Strictement préventifs:

- * *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame-zn, 4kg/ha (3 applications max)*
- * *Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m***
- * *Mildicut, disodium phosphonate/cyazofamide 4,5L/ha (3 applications max)*
- * *Profiler, fluopicolide/fosétyl AI 3kg/ha (1 application max)*
- * *Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle***
- * *Privest, amétoctadine/métirame zn 1L/ha (2 applications max)*
- * *Etonan, Pertinan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max)+contact **biocontrôle***

Utilisation en pack:

- * *Zorvec, Zelavin, oxathiapiproline 0,4l/ha*

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24 h qui suivent la pluie:

- * *Ampexio, Revoluxio, mandipropamid/zoxamide, 0,5 kg/ha (1 application max)*
- * *Resplend, amétoctadine/dimétomorphe, 1L/ha (1 application max)*
- * *Amphore F, mandipropamid/folpel 2,5Kg/ha (2 applications max non consécutives) **CMR***

- * *Lingot, dimétomorphe/zoxamide, 1L/ha (2 applications max)*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 90% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

A retenir

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

Surveillez les pluies, des contaminations sont possibles à partir d'un cumul de 3 à 6mm.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

De nouveaux symptômes sont recensés sur feuilles dans les témoins non traités. Le nombre de ceps présentant au moins une tache par feuille peut atteindre 50% et la fréquence de feuilles attaquées est au maximum de 5%.

Sur le vignoble des taches récentes sont aussi observées sur les secteurs de Gaillac, Rabastens, Senouillac, et Lagrave, elles restent sporadiques.

Ces symptômes seraient issus des pluies contaminatrices du 24 mai.

**Analyse de risque:**

La sensibilité des grappes est maximale au stade "nouaison", qui peut être atteint dans certaines situations précoces. Des contaminations sont encore en incubation et de nouvelles taches devraient apparaître suite aux dernières pluies.

Préconisations

Soyez vigilants les grappes arrivent au stade "nouaison" qui marque la période de sensibilité maximum. Des contaminations sont possibles lors des épisodes pluvieux, soyez couverts.

Privilégiez la polyvalence des produits.

* Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame-zn, 4kg/ha (3 applications max)

* Rhodax express, fosétyl Al/mancozèbe, 4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

*Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

*Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

*Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)

*Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

*Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines

*Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI:

*Luna sensation, Luna xtend, fluopyram/trifloxystrobine 0,2L/ha (2 applications max).

Ne pas utiliser sur la fleur (réglementation)

Les doses indiquées sont les doses homologuées. Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Le stade nouaison marque la période de sensibilité maximum des grappes.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

A ce jour pas d'évolution, aucun nouveau symptôme recensé. Les taches observées sur feuilles sur un Chardonnay sur le secteur de Sénouillac, restent les seuls symptômes signalés.

Stade de sensibilité:

La période de sensibilité est maximale, un risque de contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe".

Préconisations

Intervenir sur l'ensemble des parcelles.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

*Fluidosoufre pour poudrage, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

*Lidal, Concorde tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

*Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

*Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,25L/ha (2 applications max)

*Safran, tétraconazole/fenbuconazole 0,4L/ha (3 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

*Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5 L/ha, (2 applications max)

Famille des benzophénones:

*Vivando, métrafèneone, 0,20L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines

*Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI:

*Luna sensation, Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine 0,2L/ha (2 applications max).

Ne pas appliquer sur la fleur (réglementation)

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle

A retenir

Protéger les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe.

BOTRYTIS**Analyse du risque****Observations:**

Ponctuellement des taches sur feuilles peuvent être observées. Lors des pluies enregistrées ces derniers jours, les capuchons floraux ont pu rester collés sur les jeunes baies et être à l'origine de contaminations.

**Analyse de risque:**

La majorité des parcelles sont au stade pleine floraison, la période d'intervention est en cours.

Préconisations

Période de traitement en cours pour les interventions à la chute des capuchons floraux (stade A). Ces interventions sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique. Pour limiter les risques, surveillez les attaques de vers de la grappe et traitez si nécessaire.

Traiter en face par face, diriger sur les grappes.

- *Switch, fludioxonil/cyprodinil 1,2kg/ha.
- *Teldor, Lazulie fenhexamid 1,5kg/ha
- *Kamuy, fenpyrazamine 1,2kg/ha
- *Geoxe WG, fludioxonil 1 kg/ha

Alternatives:

Mettre en oeuvre la prophylaxie. Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

A retenir

Période de traitement imminente.

VERS de la GRAPPE**Analyse de risque****Observations**

Le nombre de glomérules est en progression en tous secteurs, le maximum peut dépasser 75 glomérules pour 100 grappes. Sur les parcelles confusées le nombre de glomérules reste faible, mais peut être élevé en bordure d'ilot.

Le vol de la G2 n'a pas débuté.

Analyse de risque

Le stade "pleine floraison" est atteint sur la majorité des parcelles, prévoir un dénombrement des glomérules. Il permet d'évaluer le niveau de pression de la G1.

**Préconisations**

Les glomérules sont visibles, prévoyez un comptage car le seuil est parfois atteint.

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 glomérules pour 100 inflorescences)

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Si le seuil est atteint en G1, l'intervention sera réalisée sur la deuxième génération lors de la détection soit des oeufs soit des têtes noires.

Pour les piègeurs, penser à changer les capsules de phéromones.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Faire des comptages.

FLAVESCENCE DOREE**Analyse de risque****Observations:**

Les premières éclosions ont été relevées le 23 mai en cages d'émergence mais également sur le vignoble. Des larves de L1 et L2 sont actuellement observées sur les parcelles.

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. **Le T1 devra être réalisé entre le 20 et le 30 juin.**

*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

*Klartan, tau fluvalinate, 0,2L/ha (3 applications max)

*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) **ZNT 50m**

*Karaté zéon, lambda cyhalothrine 0.125l/ha (2 applications max), **ZNT 50m**

*Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications max)

A retenir

Période de traitement imminente.

Attention: épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Les larves sont observées en tous secteurs, leur nombre est en progression sur certaines parcelles. Le maximum peut atteindre 40 pour 100 feuilles, plus généralement on observe 5 larves pour 100 feuilles.

**Analyse de risque:**

Aucun dépassement de seuil n'est signalé pour le moment. Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil.

*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

*Klartan smart, tau fluvalinate, 0,3L/ha, **ZNT 50m**

*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) **ZNT 50m**

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

DIVERS

Carences: des symptômes de carence en potasse sont observés sur le vignoble (attention lire les notices des foliaires utilisés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de la floraison).

Méligèthes: elles sont observées sur les inflorescences, elles sont sans danger pour la vigne.



Cicadelles écumeuses: quelques insectes sont signalés sur le vignoble.

Auxiliaires: des syrphes, larves de coccinelles et chrysopes sont recensés.



Syrphe sur inflorescence

La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Prochain bulletin le 18 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 07.80.56.95.60

